



MONTELETE

Terrassement, démolition, assainissement, dessouchage

Dosges 63290 PASLIÈRES monteleric@sfr.fr

06 09 25 95 70

04 73 94 10 13



CHAUFFAGE MAINTENANCE SERVICE CHAUDIERES GAZ



- Contrat d'entretien
- Mise en service
- Vente pièces détachées
- Dépannage

Tél. 04 73 94 76 76

Les Paccauds - 63290 PASLIERES

RESTAURANT LA CREDOGNE

Nos spécialités :

Cuisses de Grenouilles Friture Truffade

Tête de Veau Aligot

Plat à emporter

Fermé le lundi soir et mardi soir Réservation souhaitée les autres soirs

Du lundi

Menu

du jour

vendredi midi

MONTPEYROUX - 63290 PASLIÈRES - 04 73 94 72 52











vente informatique 04 63 70 03 90

12, avenue E. Vaillant 63290 PUY-GUILLAUME



4 Rue de l'Ache 63290 Puy-Guillaume

MÉCANIQUE

CARROSSERIE

TOUTES

MARQUES

VENTE DE

VÉHICULE

D'OCCASION



ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX

LANCEMENT EMMANUEL



TRAVAUX
AGRICOLES
broyage, débroussaillage
Portée jusqu'à 12 mètres
TERRASSEMENT

ELAGAGE

Chez Barbe - LEZOUX - 06 65 16 63 70 etalancementemmanuel@yahoo.fr

LE MOT DU MAIRE



30

J'ai le plaisir de vous présenter cette trentième édition de notre bulletin municipal millésime 2018. Série ininterrompue, initiée par Gérard Dubot et son équipe en 1989. Depuis le premier numéro, son évolution a été comparable à celle du petit écran : pour commencer, le petit format en noir et blanc, puis l'édition 1997 adoptait la couleur avant d'y ajouter le grand format en 2014.

Après une similitude avec l'évolution de la télévision sur la f<mark>orme, le fond a aussi</mark> progressé : plus de chaines pour le petit écran et plus de pages et d'informations dans le bulletin municipal.

Cependant, les objectifs sont restés les mêmes que ceux du premier numéro : vous informer des réalisations, des projets à venir, de la vie des associations.

Dans la vie d'une commune, comme dans les productions viticoles, certains millésimes restent dans les mémoires.

2018, c'est d'abord la mise en service de notre nouvelle mairie le 22 janvier. Un outil accueillant, fonctionnel, plébiscité dans le discours prononcé lors de l'inauguration par Mr le Préfet.

2018, c'est aussi la fin du chantier d'extension du cimetière avec la construction du mur d'enceinte et le goudronnage des allées.

2018, c'est également l'aménagement du cabinet infirmier dans les locaux devenus inoccupés suite au transfert du secrétariat de mairie et de l'agence postale.

2018, c'est enfin le programme annuel de voirie.

La démolition de l'ancienne mairie devrait permettre l'aménagement du carrefour du chemin Pierre Robin et de celui de l'Eglise. Deux places de stationnement, dont une pour PMR à proximité du cabinet infirmier, complèteront ces travaux.

Fin janvier, l'entreprise Eurovia procèdera à l'aménagement de la place de La Mairie. Tous ces travaux d'équipement nécessaires contribuent à l'attractivité de notre commune.

Autres éléments qui participent au rayonnement de la commune, les associations. J'en profite pour remercier l'ancienne équipe des "Amis de l'école publique" pour son dévouement et j'adresse mes encouragements à ses nouveaux membres.

Ce bulletin 2018 vous est offert grâce, notamment, aux encarts publicitaires des commerçants, artisans de la commune et des environs. Merci de leur témoigner votre confiance en faisant appel à eux.

Maintenant 2019 arrive et j'en profite pour vous adresser, chers administrés, tous mes vœux les plus sincères.

Le Maire Jacques Coudour

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE P3
SOMMAIRE
LE SERVICE PUBLIC P5 - 7
ASSISTANTES MATERNELLES / LES TARIFS COMMUNAUX P7 - 8
LES INFIRMIÈRES DANS LEURS MURS
BUDGET COMMUNE 2018
NOTRE NOUVELLE MAIRIE P12 - 13
AMENAGEMENT CIMETIÈRE / VOIRIE
STATION D'ÉPURATION
POINT NUMÉRIQUE / LE CIRQUE
QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?
2018 UNE ANNÉE DE MÉMOIRE / POUVEZ-VOUS M'INDIQUER L'ADRESSE ?
AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR
AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE
CCAS
JEUNES SAPEURS POMPIERS
COMITÉ DES FÊTES
RELATIONS MAIRIE - ASSOCIATIONS
BIBLIOTHÈQUE P28
LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE / CLUB DES SANS SOUCIS
CLUB AEROBIC - TAÏ-CHI
COUNTRY DANCE / TENNIS DE TABLE PASLIÈRES
FC PASLIÈRES FOOT / LA CHASSE
LA VIE DES VILLAGES
PARLONS NATURE!
LE SCoT
LE SIAD
URBANISME
ADIL
CALENDRIERS DES FESTIVITES 2019
ETAT CIVIL



paslieres.fr

LE SERVICE PUBLIC

 ◆ MAIRIE
□ Mardi, jeudi, vendredi : toute la journée de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30 □ Samedi : le matin de 9h00 à 12h00
Permanences des élus municipaux : - Maire : mardi et vendredi de 10h à 12h Adjoints : sur rendez-vous. Il suffit de téléphoner en mairie, un rendez-vous vous sera proposé.
 → AGENCE POSTALE COMMUNALE ① 04 73 94 72 06 Horaires d'ouverture: □ Lundi, mercredi: les matins de 8h30 à 12h00 □ Mardi, jeudi, vendredi: toute la journée de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 16h30 □ Samedi: le matin de 9h00 à 12h00. Levée de la boîte aux lettres extérieure: lundi au samedi: 10h15
 → BIBLIOTHEQUE Horaires d'ouverture : □ Le mardi, accueil de 16h00 à18h00 par un bénévole dédié
◆ ECOLE ③ 04 73 94 15 76 Directrice : Mme CERES Fanny Décharge scolaire : Mardi
 ◆ ACCUEIL PERISCOLAIRE-GARDERIE
 ◆ ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) Site de Puy-Guillaume géré par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne Horaires d'ouverture: □ les mercredis: de 7h30 à 18h30 □ Pendant les périodes de vacances scolaires (Février, Pâques, Juillet, Toussaint) du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 Renseignements et inscriptions auprès de: □ ALSH ① 04 73 53 55 15 ou 06 47 64 00 01 -Mail: alshpuyguillaume@cctdm.fr
◆ SIEA (Syndicat Intercommunal d'eau et d'assainissement) ① 04 73 53 66 47 Le bourg, 63300 Dorat Ouverture au public : □ le mardi après-midi de 14h00 à 17h00 □ le vendredi matin de 9h00 à 12h15 □ Les autres jours, permanence téléphonique (sauf le lundi matin et mercredi après-midi) EN CAS D'URGENCE : ② 04 73 53 66 47 le numéro de l'agent d'astreinte vous sera communiqué
-Mail: SIEA-DORAT@orange.fr
 ◆ S.I.A.D. (Syndicat intercommunal d'aide à domicile)
◆ TRESORERIE

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Vendredi de 8h30 à12h00.

LE SERVICE PUBLIC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE THIERS

① 04 73 51 77 11 Accueil personnalisé sur rendez-vous permettant d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer inutilement et, si cela s'avère nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles. Particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site : Impots.gouv.fr (rubrique « Contact »)

Mais également par téléphone ou au guichet. Les demandes de renseignements, les remises de formulaires ou les simples paiements peuvent toujours s'effectuer sans rendez-vous aux guichets.

◆ DECHETTERIE INTERCOMMUNALE DE PUY-GUILLAUME

1) 04 73 94 67 39 Rue de l'Ache 63290 Puy-Guillaume

Horaires: du Lundi au samedi sauf jours fériés de 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

L'accès est autorisé sur présentation d'un badge, récupérable à la déchetterie ou à la communauté de communes.

- → RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES (sacs noirs): une fois par semaine
- Mercredi: Paslières Ouest: Bardet, Bas-Poulet, Chabanne, Chabot, Colas, Darbost, Dosges, La Charme, La Croix Rouge, La Font du Sapin, La Métairie froide, La Ville, Lavaure, Le Canelier, Les Blanchers, Les Bruyères, Les Charbonniers, Le Courdeyroux, Les Croquants, Les Farreras, Les Morels, Les Paccauds, Les Peux, Les Philippons, Les Sapins, Les Vignettes, Londant, La Chauprillade, Les Ferriers, Lignières, Les Buissons, Les Montagniers, La Croix St Bonnet, Mangon, Montpeyroux, Moulin Curaçon, Moulin d'Auvergne, Paslières.
- Jeudi: Paslières: La Croix des Ferrats, Les Ferrats.
- Vendredi: Paslières Est: Bazelet, Buy, Chabany, Cotinots, Fagot, Fagot Marnat, Gonon, Guesles, Joub, Le Chastel, Les Prades, Les Roux, Marette, Miallet, Murat, Plachot, Touzet.
- ◆ RAMASSAGE DES EMBALLAGES RECYCLABLES (sacs jaunes): Tous les 15 jours

Depuis le 1er décembre 2003, la collecte sélective s'effectue avec des sacs appropriés qui sont mis à disposition des usagers en Mairie.

- □ Lundi : semaine impaire : Paslières Est.
- Vendredi : semaine impaire : Paslières (La Croix des Ferrats, Les Ferrats).
- □ Jeudi: semaine impaire: Paslières Ouest.
- Horaires de collecte : de 5h à 20h, merci de sortir votre sac la veille au soir du jour de collecte.
- Jours fériés : les collectes ayant lieu un jour férié sont toujours rattrapées, un calendrier des collectes vous a été remis dans votre boîte à lettre.
- + d'infos ? Service déchets ménagers de TDM : 04 73 53 93 08 / accueil.dechets@cctdm.fr

PERMANENCES DIVERSES

ASSISTANTE SOCIALE © 04 73 80 86 40

Permanence en mairie le premier jeudi du mois de 14h00 à 16h00 (sans rendez-vous). En dehors de cette permanence les assistantes sociales sont joignables à la Maison des solidarités de Thiers, Pôle de Service au public Audembron, 20, rue des Docteurs Dumas, 63300 Thiers. 1er étage, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- CAF ① 04 73 80 18 58 Pôle de services Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS
- □ Pour les prestations : tous les jours (sauf le jeudi) de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, sur rdv uniquement.
- Dour le service social : lundi, mardi après-midi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi sur rendez-vous.
 - mardi et vendredi matin de 8h30 à 12h00 sans rendez-vous.
- □ CPAM ① 36 46 Pôle de services au public, Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS

Horaires: du lundi au vendredi - 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous (le prendre au moins deux jours avant).

- □ PÔLE EMPLOI ① 39 49 Pôle de services au public Audembron, 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS Horaires: Du Lundi au Mercredi de 8h30 à 16h30 (Accueil ouvert uniquement sur rendez-vous de 12h30 à 16h30) Le Jeudi de 8h30 à12h30
- Le Vendredi de 8h30 à 15h30 (Accueil ouvert uniquement sur rendez-vous de 12h30 à 15h30)
- □ MISSION LOCALE ① 04 73 80 49 69 Pôle de services au public, Audembron 20 Rue des Docteurs Dumas THIERS Horaires: Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 (sauf le mardi matin) et 14h00 à 17h00 Permanence tous les jeudis à Puy-Guillaume (Maison Roche) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à17h00.
- ◆ TEL. DIVERS ☐ GENDARMERIE ① 17 GENDARMERIE PUY-GUILLAUME ① 04 73 94 70 20
- □ POMPIERS ① 18 ou 112 □ SAMU ① 15
- □ ENFANCE EN DANGER 119 □ VIOLENCES :

Femmes info 36.19 Viols femmes infos 3 0 800 05 95 95

Référente départementale violences conjugales 3 04 73 90 12 24

Point accueil de jour femmes victimes de violences conjugales 3 04 73 90 00 66

Centre d'information sur les droits de femmes et des famille 3 04 73 25 63 95

Planning familial 3 04 73 37 12 07





ASSISTANTES MATERNELLES*

ANTUNES-GONCALVES Isabelle 🕿 04 73 94 12 99 - © 06 48 44 53 1147, route de Noalhat - Les Ferrats	
BOUCHEYRAS Jacqueline	
BRUYERE Laetitia	
CAVAU Mélanie	
DESCHAMPS Suzanne	
FERRET Lolita	
ROCHE Sandrine	habot
THENOT Christelle	onnet

^{* (}liste des assistantes maternelles désirant paraître dans le bulletin municipal)

LE RAMPE

Le RAMPE (Relais Assistants Maternels Parents enfants) est un service de l'interco « TDM ».

*C'est un lieu d'écoute, d'information (sur les différents modes de garde existants, sur les questions en lien avec un contrat de travail...), d'échanges et de rencontres sur les pratiques professionnelles (ateliers d'éveil, réunions à thème, formation...).

*C'est pour :

- les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes à domicile),
- les parents et les enfants,
- et toute personne intéressée par la petite enfance.
- > Permanences d'information : 2e et 4e lundi du mois (9h-12h30), mardi et jeudi (13h30-17h)
- > Ateliers d'éveil (pour les moins de 4 ans et sur inscription) : Mardi et jeudi (9h30-11h15)

Il est situé au :

2 place Jean Moulin 63290 PUY-GUILLAUME - Tél : 04 .73.53.52.20

Mail: rampepuyguillaume@cctdm.fr

TARIFS COMMUNAUX AU 1er JANVIER 2019

Location salle des fêtes

	Commune de PASLIERES	Extérieurs
Particuliers / Associations	185 €	285 €
Location de la salle pour réunion des associations	Gratuit	90 €

Tarif horaire de nettoyage : 50 €

Deux chèques de caution sont demandés lors de la signature du contrat de location :

l'un de 200 € pour le matériel

> l'autre de 200 € pour le ménage.

Cimetière

> Concessions:

Concession de 3 m² 50 : 232 €*
 Concession de 6 m² : 398 €*

Columbarium: (le compartiment peut recevoir 4 urnes)

Concession de 30 ans : 336 € *
Concession de 50 ans : 510 € *

* auxquels s'ajoutent les droits d'enregistrement

Encarts Publicitaires du bulletin municipal N° 31 (format A4)

 $1/18^{\text{ème}}$ de page : $70 \in -1/9^{\text{ème}}$ de page : $140 \in -1/4,5^{\text{ème}}$ page : $280 \in -1/4,5^{\text{ème}}$

Cantine (année scolaire 2018/2019):

Prix du repas: 3,75 +0,65 (garderie cantine)

Accueil périscolaire-Garderie (année scolaire 2018/2019) :

Quotient familial	Jusqu'à 350 €	De 351 à 450 €	De 451 à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	Au delà de 900 €
Matin ou soir						
1 enfant	1,42 €	1,47 €	1,62 €	1,77 €	1,95 €	2,11 €
2 enfants et plus	2,31 €	2,50 €	2,75 €	3,02 €	3,25 €	3,52 €



LES INFIRMIÈRES DANS LEURS MURS

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous annoncions l'aménagement d'un cabinet infirmier dans les locaux de l'ancien secrétariat de mairie.

Pilotés par l'architecte Yvan Trait, les travaux se sont déroulés au premier semestre 2018 pour s'achever miseptembre. Une double rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite conduit à la salle d'attente, puis à une vaste salle de soins très lumineuse et équipée de nombreux rangements.

Le coût global des travaux s'élève à 102 000 € TTC.

Depuis le 1^{er} octobre, Marielle Dubois, Alexandra Jacquier et Virginie Fayard vous accueillent dans leur nouveau cabinet.





Nous remercions les annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin municipal.

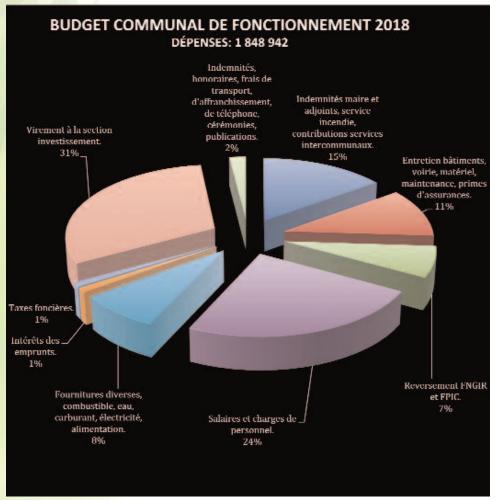
Merci de leur accorder votre confiance.

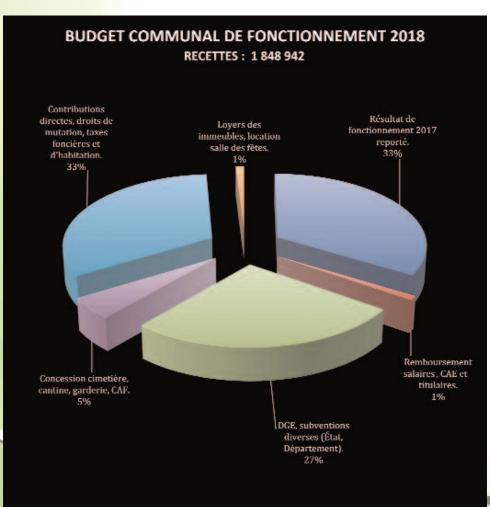












BUDGET COMMUNE 2018

INVESTISSEMENT

✓ Les Dépenses		cs Le
Plaques et numéros de rues	3 000.00	Dota
Point numérique	2 000.00	Fond
Voirie	225 780.00	Taxe
Cimetière	54 307.00	
Camion	40 000.00	Subv
Place de la Mairie	200 000.00	Etat,
Sécurité RD 906	100 000.00	Cauti
VPI	41 974.00	Viren
Reverdo	9 000.00	
Cabinet infirmier	96 175.00	Affec
Réhabilitation ancienne école	250 000.00	Solde
Péril imminent Miallet	30 000.00	Produ
Imprévus	10 000.00	Opér
Remboursement emprunts	42 450.00	Péril
Mairie	299 099.00	Opér
Opérations d'ordre	95 102.00	·
Mise aux normes et extension réseau		
TOTAL	1 540 841.00	TOTA

S Les Recettes

Dotations, fonds divers et réserves :	
Fonds de compensation TVA	65 600.00
Taxe locale d'équipement	5 000.00

Subventions:

JODYCHIIOHJ .	
Etat, Conseil Général, DETR	350 926.00
Caution	1 000.00
Virement section de fonctionnement	569 966.66
Affectation du résultat	197 737.85
Solde d'exécution	214 475.15
Produits de cession	5 000.00
Opérations d'ordre	6 033.34
Péril imminent Miallet	30 000.00
Opérations patrimoniales	95 102.00

TOTAL 1 540 841.00



NOTRE NOUVELLE MAIRIE

C'est presque de l'histoire ancienne puisque voilà déjà une année que notre mairie actuelle a ouvert ses portes au public. L'impression générale des utilisateurs (usagers, personnel, élus) confortée par les nombreux visiteurs présents à la journée portes ouvertes organisée peu après son ouverture est largement positive, chacun ayant pu apprécier la fonctionnalité, le confort, l'agencement des espaces intérieurs ainsi que le choix des matériaux et plus généralement l'architecture.

L'inauguration a eu lieu le 7 avril en présence de nombreuses personnalités. Après une visite des locaux orchestrée par Jacques Coudour, la nombreuse assistance se retrouvait dans la salle du conseil devenue pour l'occasion un peu exiguë (il en est d'ailleurs de même à l'occasion des cérémonies du souvenir, preuve que le projet n'était pas surdimensionné).

Après les discours officiels très inspirés, tout le monde s'est retrouvé sur la place afin de partager le verre de l'amitié.

Cette cérémonie officielle était précédée la veille d'un moment réservé aux enfants de l'école qui ont eu ainsi la primeur de la découverte ; ils ont réalisé un très beau blason de notre commune qui a naturellement trouvé sa place dans la salle du conseil. Mais que vont devenir les anciens bâtiments qui abritaient les services de la mairie?

• l'ancienne mairie où se trouvaient jusqu'à l'an dernier le bureau du maire et celui des adjoints n'est plus qu'un souvenir. Sa vétusté l'a condamnée mais a permis de dégager un espace vital.

- l'agence postale qui avait été rejointe par l'accueil et le secrétariat de mairie est devenue un cabinet d'infirmières digne de ce nom qui participe également à l'aménagement du bourg (voir p. 9).
- Enfin, l'ancienne salle du conseil reste opérationnelle puisqu'elle est dévolue aux associations qui peuvent régulièrement y tenir leurs réunions ; à noter que la réfection de ce bâtiment est en projet.

En conclusion, notre commune peut s'enorgueillir de posséder enfin une mairie fonctionnelle en phase avec son développement démographique et où chacun a plaisir à venir.







Pré-inauguration avec les enfants de l'école



blason de Paslières réalisé par la classe de CM1



Autour de Jacques Coudour, de gauche à droite :
André Chassaigne, député ;
Jacques Billant, préfet du Puy-de-Dôme ;
Jean-Yves Gouttebel,
président du Conseil départemental ;
Tony Bernard, président de TDM ;
Eric Gold, sénateur et
conseiller départemental et Michel Charasse,
membre du Conseil constitutionnel

les 5 derniers maires de Paslières réunis autour du Préfet et de Michel Charasse. De gauche à droite : Gérard Dubost, Dominique Bigay, Jacques Billant (préfet), Jacques Coudour, Michel Charasse, Roland Virlogeux et devant, Jean-Paul Choton.

13

AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE, SUITE ET FIN

Commencés en 2016 par l'arrachage de la haie de cyprès devenue envahissante, les travaux se sont poursuivis en 2017 avec l'agrandissement du cimetière et l'empierrement de nouvelles allées.

Début 2018, l'entreprise Farge a construit le mur d'enceinte sur une longueur de 208 m.

Afin de terminer ce projet d'agrandissement du cimetière, l'entreprise de travaux publics Eurovia a posé un revêtement d'enrobé sur les allées précédemment empierrées.

L'ensemble de ce chantier, indispensable pour les décennies à venir, a été réalisé pour un coût de 102 615,00 € TTC et a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 17 750,00 €.





GESTION DE NOTRE VOIRIE

L'année 2018, tout comme l'année 2017, a vu se poursuivre notre engagement relatif à l'entretien des chemins communaux.

Le chantier principal a concerné le chemin et le village de Joub. Les travaux ont débuté au croisement de la croix de Joub et se sont poursuivis jusqu'au village. La chaussée a été revêtue d'une couche d'enrobé ayant une durée de vie plus longue qu'une simple bicouche. De plus, des bordures et un avaloir ont été posés au fond du village, permettant ainsi de gérer l'écoulement des eaux pluviales.





Ce même type de travaux a également été réalisé sur le chemin de Bazelet , et sur certaines portions des chemins de Montpeyroux, de Bazelet, des Farreras et Pierre Robin.



Agence de Clermont-Ferrand

222, avenue Jean Mermoz - 63039 Clermont-Ferrand cedex 2 T/ 04 73 98 47 98 - clermontferrand@eurovia.com

www.eurovia.fr





Le coût total de ces travaux s'élève à 108 939 € ttc .Pour ce faire, le Conseil Départemental nous a de nouveau accordé une subvention d'un montant de 25 161,00 € correspondant au FIC (Fonds d'Intervention Communal) et nous l'en remercions.

De plus, la commune de Saint Victor Montvianeix a goudronné le chemin de la Croix de Marnat dont une partie est mitoyenne avec notre commune. Notre participation s'élève à 5 850 € TTC.

La partie haute du chemin menant au village de Murat avec une forte déclivité ayant été très dégradée après de violents orages, a nécessité une remise en forme importante et la pose de nouveaux fers d'eau (Reverdo). Cela a permis de

stopper les ruissellements et d'évacuer l'eau vers les fossés auparavant remis en état. C'est une entreprise locale (Montel BTP) qui a effectué ces travaux, en urgence, dont le montant s'est porté à 4 770,20 € TTC.

Il s'agit là d'un récapitulatif des travaux majeurs ayant été effectués au cours de cette année, cela sans compter bien évidemment l'entretien quotidien des voies (nids-de-poule, accotements...) et fossés communaux effectué par nos agents.

PROGRAMME VOIRIE 2018

DESIGNATION	MONTANT H.T	T.V.A 20%	MONTANT T.T.C
Chemin et village de Joub voie N°55	48 165.00 €	9 633.00 €	57 798.00 €
Chemin de Bazelet voie N°58	12 240.00 €	2 448.00 €	14 688.00 €
Chemin Pierre Robin voie N°16	5 862.50 €	1 172.50 €	7 035.00 €
Chemin de Montpeyroux voie N°3	20 845.00 €	4 169.00 €	25 014.00 €
Chemin des Farreras N°44	3 670.00 €	734.00 €	4 404.00 €
TOTAL	90 782.50 €	18 156.50 €	108 939.00 €

UTILISATION DE LA VOIRIE...

... pour les chantiers d'exploitation forestière

La Communauté de Communes de Thiers Dore et Montagne est la deuxième intercommunalité la plus boisée du département. Son taux de boisement atteint 59 % avec environ 37 000 hectares boisés appartenant à plus de 13 000 propriétaires.

Ces forêts produisent du bois, une ressource locale valorisée par de nombreuses entreprises du territoire ou implantées à proximité. Or, la récolte du bois et son transport nécessitent un réseau de desserte avec des investissements conséquents pour la création ou l'entretien des voies. Ce réseau est d'ailleurs souvent utilisé indépendamment des chantiers forestiers (randonnée, VTT...).

Pour mieux gérer l'utilisation de la voirie rurale et communale, la Communauté de Communes, le Parc Livradois-Forez, l'Association des Communes forestières du Puy-de-Dôme et l'interprofession FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes ont organisé en 2018 plusieurs temps d'échanges entre élus locaux et entreprises forestières. Ces échanges ont mené à la mise en place dès cet hiver d'un « mode opératoire » dont les principes sont les suivants :

- les personnes qui organisent un chantier d'exploitation forestière sont invitées à avertir la mairie de la commune concernée à l'avance (= souvent les **entreprises** qui achètent des bois « sur pied », mais aussi les **propriétaires** qui vendent leurs bois « bord de route »);
- un réseau d'élus référents est constitué pour pouvoir retourner des informations utiles à la bonne organisation des chantiers : zones fragiles, présence de réseaux enterrés...;
- des états des lieux de voirie avant et après chantier peuvent être demandés.

En résumé, il s'agit de favoriser les échanges volontaires et de promouvoir les bonnes pratiques pour prévenir les problèmes plutôt que gérer des incompréhensions ou des conflits.

UTILISATION DE LA VOIRIE...

Divers documents sont mis à disposition, téléchargeables ci-dessous et disponibles sur les sites

territoiresforestiers-puydedome.blogspot.fr (rubrique Modes op') et www.parc-livradois-forez.org (Valoriser > Forêt – filière bois) :

- plaquette de présentation du mode opératoire
- fiche de chantier pouvant être utilisée pour les transferts d'informations entre entreprises, communes, propriétaires et services de l'État (DIRECCTE)
- exemple d'état des lieux de voirie

L'efficacité de la démarche dépendra de l'implication de tous. Au-delà des propriétaires forestiers, l'ensemble de la population est invitée à participer en privilégiant le dialogue et le respect mutuel dans les forêts.

STATION D'ÉPURATION

Visite de la nouvelle station de traitement des eaux usées de la Charme

A l'initiative du SIEA rive droite de la Dore, une visite de cette nouvelle station de traitement des eaux usées était organisée le samedi 23/06/2018 pour l'ensemble de la population Paslièroise.

Sous un soleil radieux, c'est une cinquantaine de personnes réparties en 4 groupes qui ont visité cette nouvelle infrastructure communale. Les quatre groupes qui étaient encadrés par :

- Monsieur PRADELLE Guy, Président du SIEA
- Monsieur DAUPHANT Guillaume, Technicien
- Monsieur MAMBIER Raphael, Technicien

ont pu profiter des explications techniques dispensées par le personnel du Syndicat d'eau et cheminer autour des différents bassins composant cette station.

Une première partie de la station composée de six bassins, constitue l'unité de dépotage des camions de vidange des fosses septiques des particuliers. Suite à ce premier traitement, les effluents sont envoyés sur la seconde partie de la station.

Celle-ci, composée de deux bassins plantés de roseaux, traite également les eaux usées du réseau de collecte.

A l'issue de cette visite l'équipe du SIEA a répondu aux nombreuses questions des participants autour du verre de l'amitié, dans une ambiance très conviviale.



POINT NUMÉRIQUE



Un point numérique dans votre mairie

Depuis le 6 novembre 2017, l'ensemble des démarches effectuées auparavant en préfecture et sous-préfecture doivent être réalisées sur internet, par le biais de télé-procédures depuis un ordinateur connecté.

Pour les personnes non équipées, non connectées, votre mairie met à votre disposition un point d'accueil numérique équipé d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner. Ce point d'accueil est accessible aux horaires d'ouverture de la mairie.

Afin de vérifier la disponibilité de cet équipement, il est conseillé de prendre rendez-vous

LE CIRQUE

Le cirque, c'est trop de la balle!

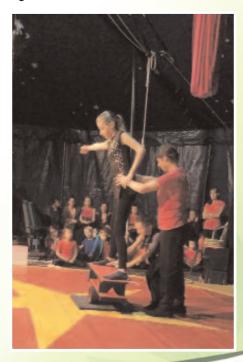


Suite à la proposition de l'association D'art en Art basée à Charnat, notre commune associée à celle de Noalhat, a décidé d'organiser un stage de cirque ouvert aux jeunes de 6 à 14 ans. Celui-ci s'est déroulé pendant la 1ère semaine des vacances d'automne et a fait le plein puisque 32 enfants ont découvert différentes disciplines circassiennes sous le chapiteau installé pour l'occasion sur la place de la mairie à Paslières.

Après une première approche, chacun s'est spécialisé dans une activité (clown, acrobatie, jonglage, trapèze) et au bout de 4 séances animées par deux intervenantes spécialisées dans les arts du cirque, une démonstration de fin de stage a bluffé les spectateurs présents sous le chapiteau plein à craquer. Un verre de l'amitié très convivial clôturait cette représentation.

Nos deux communes, grâce à leur implication financière et logistique, sont heureuses d'avoir permis d'atteindre l'objectif recherché, à savoir que des collectivités rurales souvent éloignées des offres d'animation aient su coopérer pour permettre à nos jeunes de trouver



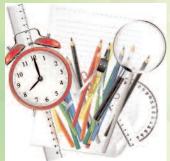


sur place des propositions originales d'activités et de vivre ainsi des moments forts et formateurs.

Que tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce beau projet de territoire en soient ici remerciés.



QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ?



Les CP et les CE1-CE2 avaient assisté à un concert dessiné de Steve Waring, à Vichy le 17 novembre, pendant le festival Tintamarre.

Les classes de PS-MS de M^{me} Ceres , GS-CE1 de M^{me} Voldoire et CP de M^{me} Bouchon se sont rendues au mois de février au festival du court métrage à Clermont-Ferrand pour visionner sept petits dessins animés

Séjour « sources d'énergie » : Les élèves de CM1 de M^{me} Dezobry et de CM2 de M^{me} Guillot sont partis les 26 et 27 mars 2018 sur le plateau d'Ally. Ils y ont été accueillis par des guides qui leur ont fait visiter le moulin à vent de Pargeat et découvrir le fonctionnement d'une éolienne.

Après le pique-nique, les enfants se sont rendus dans une mine. Pendant 2 heures et par une température de 13°, ils ont visité le site et se sont enfoncés

dans ses cavités. Hébergés à Coltines dans le Cantal, les enfants ont découvert les joies des nuitées avec copains et copines. Le séjour s'est poursuivi par des ateliers pratiques. Ils ont pu fabriquer un cerf-volant et réfléchir à la construction d'un four solaire.

Les élèves de PS-MS et GS-CE1 sont partis en voyage scolaire deux jours et une nuit en mai à Balsièges, dans le centre d'hébergement "Bec de Jeu". Ils ont pu participer à des ateliers autour du loup et surtout visiter le fameux parc des loups du Gévaudan.

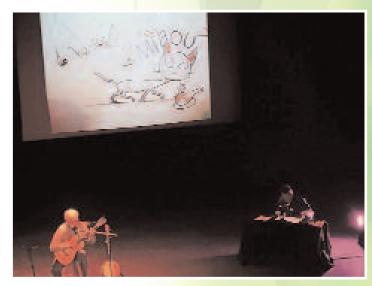
Au mois de juin, les élèves de GS-CE1 et CE1-CE2 ont participé à un cycle natation de 8 séances à la piscine de Thiers.

Les élèves de CP de M^{me} Bouchon et de CE1-CE2 de M^{mes} Chelle et Mauzat se sont rendus le jeudi 5 juillet à St Etienne. Les élèves ont visité le musée d'art moderne et participé à un atelier créatif. Ils ont découvert l'histoire du chocolat à la chocolaterie Weiss, et ils ont pu déguster différents chocolats.















2018 ... UNE ANNEE DE MEMOIRE

Après la traditionnelle cérémonie du 11 novembre qui revêtait cette année une importance particulière en raison du centenaire de l'armistice, l'espace du monument aux morts a été le théâtre d'une autre commémoration d'envergure qui s'est déroulée le 8 décembre en hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

En effet, cette célébration était l'occasion d'inaugurer une stèle à la mémoire de ces combattants, stèle érigée à l'initiative des ACPG (Anciens combattants prisonniers de guerre) de la section de Puy-Guillaume-Paslières et financée puis installée par la commune dans le « carré du souvenir ». On peut y lire « A tous les combattants d'Afrique du Nord ».

Une foule nombreuse participait à cette cérémonie au premier rang de laquelle des délégations et porte-drapeaux de diverses sections d'anciens combattants de la région, M Georges Merle, président départemental des ACPG-CATM, M Jean-Baptiste Rambaud, président de la section de Puy-Guillaume ainsi qu'Eric Dubourgnoux qui représentait le député André Chassaigne.

Ainsi, au même titre que les soldats victimes des guerres mondiales, les combattants d'Afrique du Nord seront justement honorés par la mémoire collective.





POUVEZ-VOUS M'INDIQUER L'ADRESSE? ... suite et fin



La vaste opération de dénomination des rues et de numérotation des habitations lancée il y a 7 ans touche à sa fin. Suite aux intempéries, les derniers numéros concernant les administrés du haut de la commune n'ont pu être posés à l'automne mais ce sera chose faite au début de cette année.

Ainsi, toutes les habitations de notre commune seront adressées de manière suffisamment précise pour faciliter aussi bien les livraisons à domicile que les services de secours.



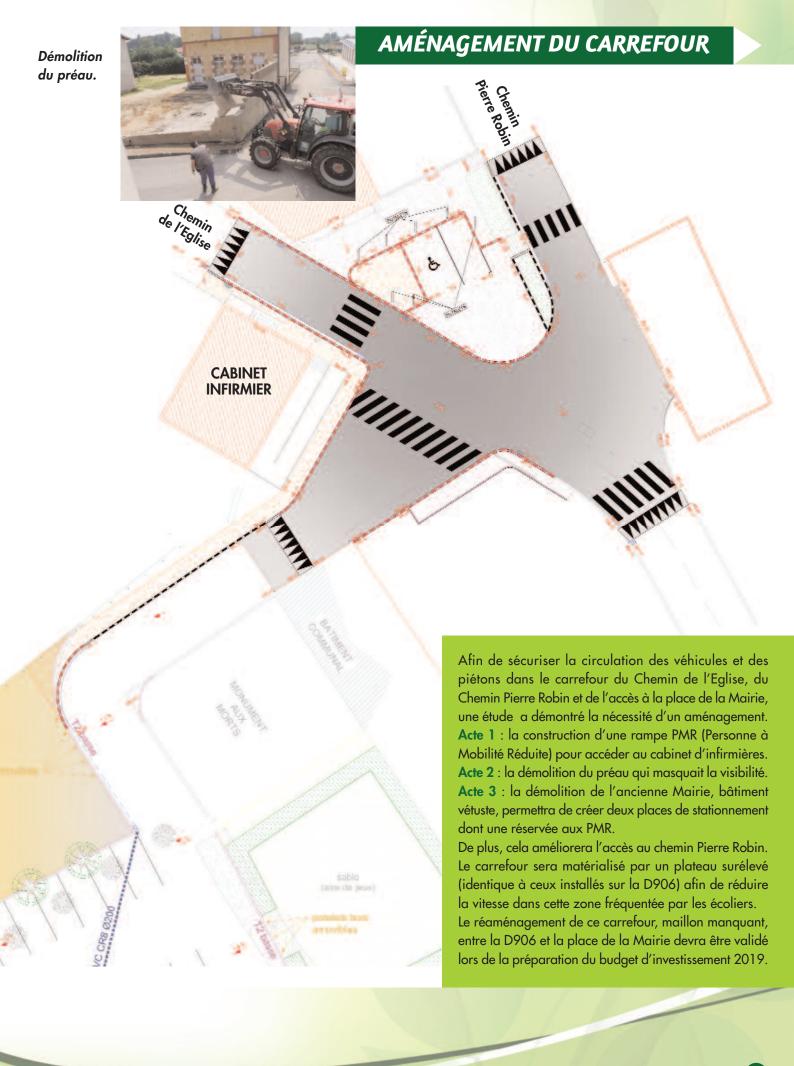
CIVISME: petits rappels ... à l'ordre

Un petit rappel des règles élémentaires de civisme qui permettent, si chacun les respecte, de vivre en harmonie avec son voisinage. Les plages horaires d'utilisation des appareils « domestiques » utilisés pour le jardinage et le bricolage (tondeuses, taille-bordures, taille-haies, tronçonneuses, scies, bétonnières...) « susceptibles de causer une gêne pour le voisinage », sont fixées par arrêté préfectoral et sont les suivantes :

• en semaine, de 8h à 20h • les samedis, de 9h à 19h • les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

Les sacs d'ordures ménagères (sacs noirs ou jaunes) doivent être déposés la veille au soir du ramassage devant votre domicile, sauf si un point de regroupement vous a été signifié par les services de la Communauté de communes qui gère la compétence « ordures ménagères »

Toujours dans ce domaine, rappelons que les dépôts sauvages sont passibles d'amendes.



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Notre place principale, au cœur du bourg de la Croix Saint-Bonnet, accumule les critiques : nids de poule dès qu'il pleut, nuages de poussière par temps sec, éclairage insuffisant, circulation anarchique des véhicules et risques d'accidents pour nos écoliers piétons, etc...

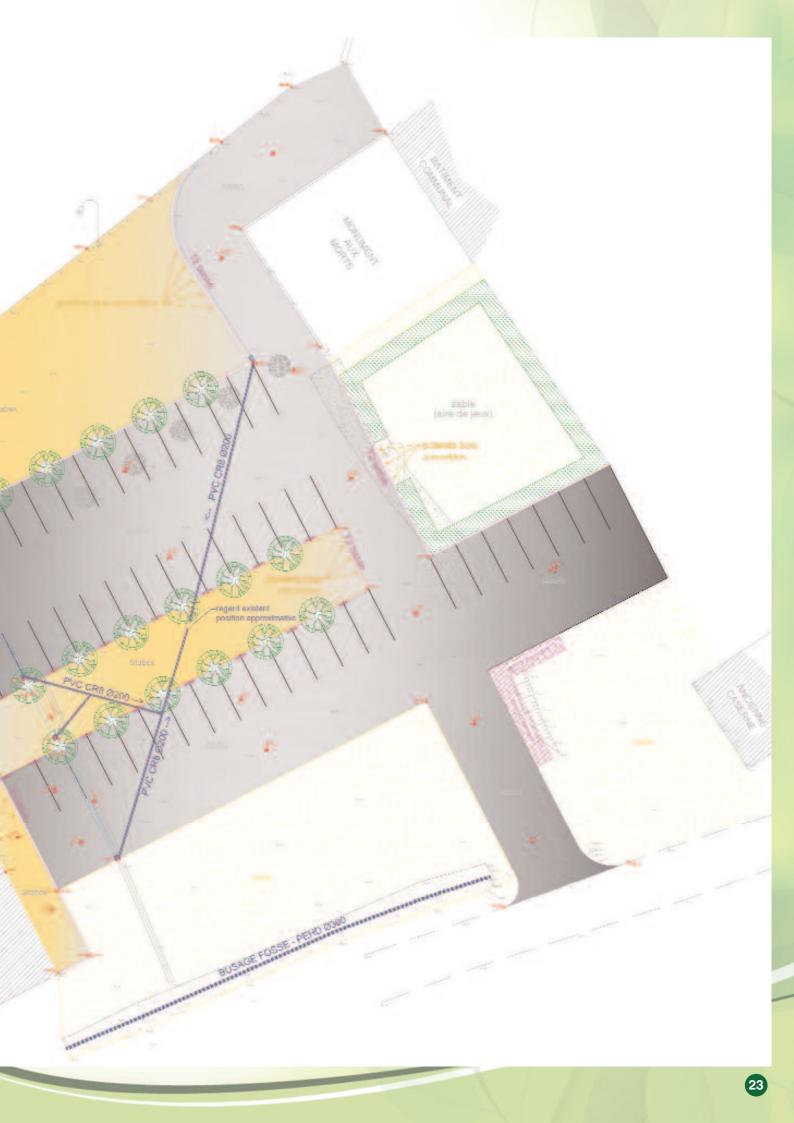
Aussi, faisant suite à la construction de la nouvelle Mairie, le conseil municipal a décidé de plancher sur ce projet, complexe mais motivant. En effet, il était indispensable de prendre en considération les usages multiples de cette place :

- La circulation des véhicules : testée depuis septembre 2016 et donnant entière satisfaction, on conserve les accès depuis le chemin de l'Eglise et la route de Noalhat, avec circulation sur le haut de la place.
- Le stationnement des automobiles : trois zones identifiées, ombragées, avec marquage au sol pour 60 places.
- Deux emplacements seront réservés aux poids lourds devant l'ancienne caserne des pompiers.
- La sécurité des piétons sera traitée puisque des allées leurs seront dédiées au droit des parkings. De plus, le flux des véhicules ne passera plus devant le portail d'entrée du groupe scolaire.
- Côté nord, un grand parvis sera conservé devant la façade de la Mairie.
- Côté sud, les joueurs de pétanque conserveront un espace en terre battue.
- Depuis le porche de la salle des fêtes, une large allée ombragée, éclairée par quatre lampadaires ralliera le square du monument aux morts.

L'ensemble des zones véhicules sera bitumé alors qu'un revêtement en sable stabilisé (identique à celui des trottoirs de la traversée du bourg) recouvrira les espaces piétons.

L'ensemble des travaux d'aménagement de la place devrait se dérouler au premier trimestre 2019, si les conditions météo nous le permettent. Ces travaux, d'un coût avoisinant les 200 000 € TTC, sont réalisables grâce à la subvention de 47 000 € accordée par M. le Sous Préfet au titre de la DETR.





CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale de Paslières souhaite présenter ses vœux 2019 en espérant que cette année soit l'occasion, suite aux évènements actuels, d'un renouveau social et surtout solidaire.

Comme chaque année, nous maintenons notre journée festive avec les aînés de notre commune afin de leur témoigner notre respect et de leur offrir l'opportunité de rencontrer non seulement les membres du CCAS mais aussi leurs élus municipaux, leurs voisins, leurs amis, leurs confrères. Il nous semble que ce jour-là est attendu par tous les acteurs de cette manifestation tant l'ambiance est chaleureuse et conviviale.

Et, bien que notre budget annuel soit modeste, nous rappelons à cette occasion, que nous maintenons aussi nos aides aux transports scolaires pour les familles "non imposables". Les démarches sont à faire en mairie où les conditions d'attribution seront expliquées. A savoir que nous ne revenons pas sur des droits concernant des années antérieures.

Chaque personne ou foyer, rencontrant des difficultés "occasionnelles" peut déposer un dossier en mairie. Le CCAS examine les dossiers au cas par cas et parfois oriente vers les assistantes sociales de la circonscription.

N'oublions pas néanmoins que derrière chaque droit, il y a aussi des devoirs, alors, respectons-nous les uns les autres et que 2019 nous fasse grandir.

Les membres du CCAS.









JEUNES SAPEURS POMPIERS

« Savoir pour servir »

Les habitants de Paslières, Puy-Guillaume, Ris et Chateldon se sont habitués à la présence des Jeunes Sapeurs-Pompiers lors des commémorations qui se déroulent tout au long de l'année.

Ces cérémonies, si elles peuvent paraître simples pour le public, répondent à un protocole bien particulier et font souvent l'objet d'une répétition avant le déroulement officiel.

Cette année, les JSP 3 ont participé à une formation de porte-drapeau. Cette matinée s'est déroulée sur le site du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Puy-de-Dôme.

Après une présentation sur les origines du drapeau français, ils ont suivi une formation pratique pour s'entraîner en vue de la cérémonie organisée le 10 Novembre à Clermont-Ferrand, pour rendre hommage aux sapeurs-pompiers morts pendant la 1ère guerre mondiale.

A la fin de cette cérémonie, ils ont reçu un diplôme de Jeune Porte-drapeau et pourront, s'ils le souhaitent, porter le drapeau d'une association lors de cérémonies officielles.

Cette année 18 jeunes ont décidé de s'engager la voie des jeunes sapeurs pompiers. Ils ont pu, lors de la journée porte ouverte organisée par les Gardes Pompes sur le site de l'ancienne base militaire de Crouel, voir d'anciens véhicules d'incendie et de secours dont le dernier Camion Citerne Feu de Forêt (CCF) ayant servi à Paslières.



LE COMITÉ DES FÊTES

Faut-il encore le rappeler, le Comité des Fêtes est constitué par le rassemblement des représentants de toutes les associations de la commune et des bénévoles qui veulent bien y adhérer.

Il n'y a aucune cotisation, seulement l'engagement à participer aux quelques réunions au cours de l'année.

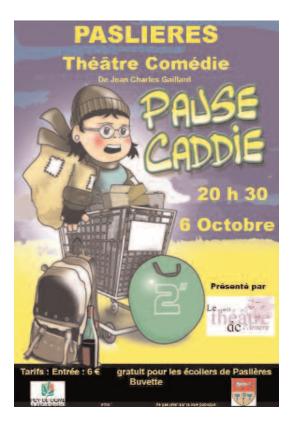
Quel en est le but ?

Regrouper les synergies pour pouvoir organiser des manifestations de plus grande ampleur en piochant dans les membres de plusieurs associations, et au travers des bénéfices réalisés, investir dans du matériel qui profite à toutes les associations adhérentes.

En 2018, le Comité des Fêtes a organisé :

- la marche « La Printanière » le 18 Mars
- **> Une séance de théâtre, «Vive Bouchon» le 7 Avril**
- La fête de la Musique le 23 Juin (qui n'aura plus lieu vu la faible participation des spectateurs)
- Une deuxième séance théâtre le 6 Octobre, «Pause Caddy»

Et enfin, les membres se sont retrouvés pour célébrer La Saint-Sylvestre ensemble.



En attendant, rendez-vous le 17 Mars pour la Printanière 2019!









RELATIONS MAIRIE - ASSOCIATIONS

Récapitulatif

APRES CHAQUE ASSEMBLEE GENERALE

- Apporter à la mairie : le procès-verbal de l'assemblée générale signé
 - la liste des nouveaux représentants du bureau ainsi que...
 - leurs coordonnées téléphoniques et postales.

> POUR LOUER LA SALLE DES FETES (1 LOCATION GRATUITE PAR ASSOCIATION)

Se rendre en mairie :

- pour signer la convention de location
- pour apporter les chèques de caution à l'ordre du trésor public + le chèque de location si nécessaire
- pour fournir l'attestation d'assurance d'occupation de la salle des fêtes

Ne pas oublier de se rendre à l'état des lieux avant (le vendredi matin) et après la location (le lundi matin).

Si buvette : penser à la demande d'autorisation de débit de boisson,

Si marché, brocante ... : demande d'autorisation de vente au déballage,

Si l'évènement a lieu à l'extérieur, sur la voie publique : demande d'utilisation du domaine public.

UTILISATION DE LA SALLE DES FETES EN SEMAINE POUR LES COURS

Les associations autorisées à dispenser des cours dans la salle de fêtes en semaine doivent laisser les locaux dans l'état où elles les ont trouvés : tables nettoyées, chaises sur la scène et tables sur le chariot.

Elles sont détentrices d'une clé, mais doivent cependant assister aux états des lieux pour la location et remplir la convention comme les autres associations.

> POUR UTILISER LA SALLE DES ASSOCIATIONS

- Vérifier en mairie la disponibilité de la salle et la réserver (1 calendrier est à la mairie à cet effet).
- Récupérer les clefs en mairie
- L'association s'occupe de mettre et d'éteindre le chauffage dans la salle en période hivernale
- Le ménage reste à la charge des occupants avec le matériel mis à leur disposition avant de quitter celle-ci.
- Les clefs seront remises à la mairie ou dans la boite aux lettres de cette dernière après utilisation.
- Un frigo est gracieusement mis à disposition par la mairie.

> POUR FAIRE DES AFFICHES, FLYERS, PHOTOCOPIES

Apporter le papier nécessaire et l'original à copier (copies noir et blanc gratuites) à la mairie.

> PUBLICITE

La mairie dispose d'un site internet sur lequel votre évènement sera communiqué.

Il vous appartient cependant d'apporter une affiche à la mairie ou au minimum les informations nécessaires : date et horaires précis. Numéro de contact en cas de réservation, lots à remporter...etc.

Des emplacements creusés ont été réalisés sur le bord de la RD 906 par l'ACCA (chasse), pour que chacun puisse installer des piquets et une banderole. Chacun est libre de faire imprimer ses propres banderoles et de les installer dans les emplacements prévus.

BIBLIOTHÈQUE

Du nouveau à la bibliothèque

Depuis plus d'un an celle-ci a déménagé dans le groupe scolaire, dans un local plus spacieux et plus accueillant. Ceci permet aussi aux enfants de l'école de venir emprunter des livres avec leur institutrice et de s'adonner à la lecture!

Les jours et les heures d'ouverture de la bibliothèque ont changé : Mardi de 16h à 18h Fermeture pendant les vacances scolaires Pour vous en faciliter l'accès deux possibilités s'offrent à vous :

- Soit par le portail de l'école à côté des garages municipaux.
- Soit par l'escalier à côté de la garderie.

Sinon une expo réunissant les artistes Paslièrois peintres, sculpteurs, photographes ... est venue égayer le local de la bibliothèque pendant 1 mois et a rencontré un vif succès auprès du public.



Vous qui aimez lire venez nous voir, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. L'inscription est gratuite.

Sylvie et Anne Lise







LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

La Croix Saint-Bonnet - 7, chemin de l'Eglise - 63290 Paslières

Cette année, les festivités ont connu des déboires météorologiques, mais la bonne humeur des bénévoles a contribué grandement au bon déroulement de ces manifestations.

L'association a célébré ses 50 ans lors de la fête de l'école de juin dernier et la présidente nous a annoncé sa « retraite ». Nous remercions l'ancienne équipe pour son implication lors de son mandat.

Un nouveau bureau a été élu durant notre Assemblée générale et d'autres bénévoles nous ont rejoints. Nous leur souhaitons la bienvenue et comptons sur eux pour mener à bien toutes nos manifestations. Nous sommes toujours à la recherche d'aides. En nous rejoignant, vous contribuerez à la réalisation de tous les projets. Vous participerez à la vie « sociale » de l'école dans une ambiance amicale et festive, pour le bénéfice des enfants.

L'association a financé à hauteur de 11 500 € : les séjours ou sorties scolaires, l'arbre et les cadeaux du Père Noël, les sorties piscine, la coopérative ou encore l'achat de 4 ordinateurs.

Bureau 2018/2019:

Présidents d'honneur :

Jacques COUDOUR, Eric CABROLIER
et Ludovic DASSAUD

Co-présidents:

Virginie VAZEILLE et Thomas DE GEA Trésorier et trésorière-adjointe :

Wassila BOUDJIRA et Audrey CLAUX Secrétaire et Secrétaire-adjointe :

Laurence PERIGNAT et Christelle VERNY Responsables Matériel :

Hervé GIRARD et Frédéric PERIGNAT



CLUB DES SANS SOUCIS

Les adhérents du club des sans soucis se réunissent tous les mardis après-midi de 14h à 18h pour pratiquer diverses activités : belote, scrabble, tarot, etc...suivies d'un goûter.

Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, ce qui porte notre association à 46 personnes.



Nous avons eu à déplorer le décès de madame Jacqueline Schulz, une des fondatrices du club.

Nous poursuivons nos sorties, plus ou moins gastronomiques, (repas, casse- croûte) et cette année, déjeuner-croisière sur une péniche.

N'oubliez pas notre loto annuel qui aura lieu le dimanche 10 Février 2019 à la salle des fêtes.

Bonne année à tous.

Président d'honneur : Jacques Coudour. Président : Jean-Pierre Martinet. Secrétaire : Marie-Jeanne Choton. Trésorière : Suzanne Fervel.

CLUB AÉROBIC PASLIÈRES / PUY-GUILLAUME

Créé le 25 octobre 1983, le Club a fêté ses 35 ans d'existence.

Il compte aujourd'hui plus de cent adhérents(tes) répartis sur 6 cours :

- Gym Douce Fitness Body Gym
- Gym Bien-être Zumba Qi Gong

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont donné de leur temps pour faire vivre et évoluer le Club depuis toutes ces années.

JOYEUX ANNIVERSAIRE!







TAÏ CHI

L'association **Taï chi Paslières** vous invite à pratiquer le taï chi chaque mardi à la salle des fêtes de Paslières de 19h à 20h30. La pratique du Taï chi chuan, forme style yang, chi gong, mouvements et toilette taoïste assurent la détente, la souplesse et l'harmonie du corps et de l'esprit.

La première séance est libre et gratuite à partir de début septembre et à tout moment de l'année.



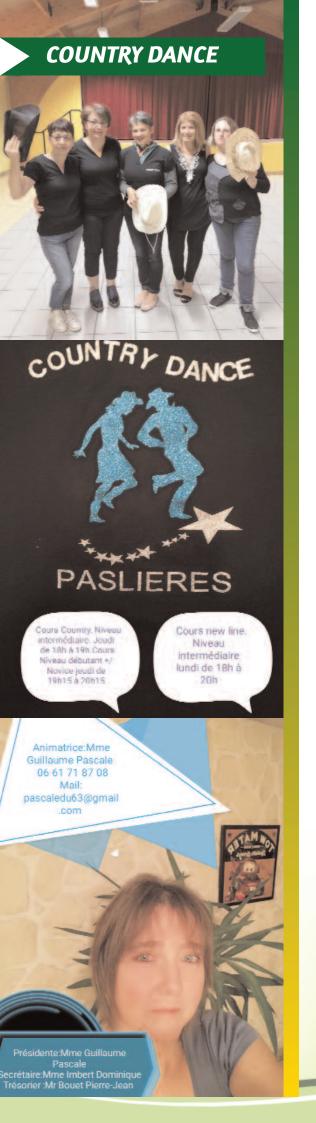
Président : Guy Cottier

Vice président : Patrice Prodel

Secrétaire : Martine Paul

Trésorière : Anne-Lise Bardet

Pour tout renseignement, s'adresser à Guy Cottier : Tél 06 79 33 41 04





Cette saison 2018/2019 UTT Paslières a engagé deux équipes en championnat départemental, à noter les très bons résultats du début de saison. Les équipes, animées d'une très bonne motivation des joueurs gagnent des matchs. Nous constatons que le travail et l'assiduité aux entraînements paient.

Continuez comme cela les gars ! Un grand bravo à Denis l'entraîneur qui prend son rôle à cœur et contribue au bon déroulement de la saison.

Le club est toujours à la recherche de nouveaux joueurs de tous âges.

Le club participe aussi activement au forum des associations et à La Printanière.

Le club organise un beef tripes, comme l'année dernière, à la date du 10 mars 2019.



F.C. PASLIERES



№ BILAN SAISON 2017-2018

Une seule équipe garçons engagée l'an passé, faute d'effectif, équipe qui a fait une première partie de championnat laborieuse mais qui termine bien, la deuxième partie étant nettement meilleure; dommage, ils

finissent en milieu de tableau, si toute la saison avait été au niveau de la seconde partie, le podium était jouable.

Les féminines à 11, quant à elles, après une belle première phase, 2ème sur 6, ont évolué en niveau 1 pour la deuxième phase, et ont terminé 4ème sur 6, niveau plus élevé. Quant à l'équipe à 8, évoluant en plateaux, soit un match par mois, a terminé 2ème, cela s'est joué sur la dernière journée; dommage, très bon parcours, avec une super ambiance. Bonne saison, bravo les filles.

¥ SAISON 2018-2019

Cette saison, deux équipes engagées, grâce au recrutement de Christophe NAVARON et le retour de certains joueurs. En D4, l'équipe fanion oscille entre les bons résultats et les moins bons, en l'absence de lucidité devant le but souvent, dominer n'est pas gagner! Elle se retrouve à ce jour en milieu de tableau, il faut continuer et persévérer. En coupe, nos garçons, plus motivés, engrangent les victoires et se retrouvent en 8ème de finale, à suivre...

Bravo les gars ! L'équipe réserve évolue en D5 et a du mal à trouver aussi le chemin des filets et se retrouve, malgré des bons matchs, en position difficile en fin de tableau, dommage !

Pour les féminines : Toujours plus de 30 licenciées cette année encore, avec à leur tête, toujours Stéphanie BONVIN et Pascal ROUX. Début de saison compliqué pour les filles à 11, qui ont du mal aussi à concrétiser leurs occasions, elles sont à ce jour en milieu de tableau, mais je sais qu'elles peuvent faire beaucoup mieux. Quant aux filles à 8, bon début de saison, actuellement 1 ères ex-aequo avec 1 seule victoire, 1 seule défaite et 3 matchs nuls, la poule est serrée, il faut continuer sur cette lancée.

Un grand merci à tous nos dirigeants et en particulier, à Jean-Yves BALICHARD, notre arbitre, qui couvre notre club.

SI ENTENTE

Nous sommes en entente avec nos voisins de L'**US LIMONS** et du **CS PUY-GUILLAUME** et peut-être verrons-nous à l'avenir la création d'un gros club tous ensemble, (pourparlers en cours). Avec l'effet coupe du monde, les effectifs sont en hausse, 26 en catégorie U7, 21 en catégorie U9, 25 en catégorie U11, 35 en catégorie U13, 22 en catégorie U15, 18 en catégorie U18. Nous ne vous cachons pas que pour gérer tout ce petit monde, nous avons besoin de tout le monde, merci aux parents qui s'impliquent pour aider les éducateurs, qui font un énorme travail, bravo à eux.





Photos:

Remise de maillots pour les garçons et les filles.

Merci beaucoup à nos généreux sponsors :

Maçonnerie BIGAY

de la Chauprillade pour les filles et

AUVERGNE CONSTRUCTION 63 et TEC ENERGIE

deux entreprises de Châteaugay

présidées par

Catherine THIBAULT,

Paslièroise et maman de Steed

et Alexandre GRALL

joueurs séniors du club.

LES DATES À RETENIR:

- LOTO (23 mars 2019)
- MARCHE GOURMANDE (1er juin 2019)
- FÊTE DU FOOT (18 août 2019)
- REPAS DANSANT (7 décembre 2019)

Nous remercions, pour leur générosité, notre fidèle public ainsi que toute la population des communes de Paslières et de Noalhat qui réserve toujours le meilleur accueil à nos joueurs, joueuses et dirigeants lors du passage de nos calendriers.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2019, et surtout une très bonne santé.

F.C. PASLIERES

BUREAU SAISON 2018-2019

Présidents d'Honneur:

Jacques COUDOUR - Eric CABROLIER - Jean-Paul CHOTON

Président actif : Serge PARES / Vice-Présidents : Barbara BOURDIER- Pascal ROUX

Secrétaires : Catherine CHOTON - Céline BEAL / Secrétaire entente : Stéphanie NAVARON.

Trésoriers : Françoise CHOTON - Maëlle DOUYSSARD / Trésorière entente : Laura TILLIER

Responsable buvette : Serge PARES / Responsables Loft : Céline BEAL- Cindy EBELY

Responsables Séniors: Christophe NAVARON - Stéphane PLANCHE - Alexandre CHARRET

Responsable des Jeunes : Lionel SERGERE

Responsables des Féminines : Stéphanie BONVIN - Pascal ROUX - Catherine CHOTON Responsables d'équipes jeunes :

• U18 : Alexis MONTAGNON - Lilian DEBOST (US LIMONS) • U15 : Steed GRALL - Raphaël LECOURT

• U13 : Lionel SERGERE - Gabriel BALICHARD - Jérôme SALACROUP (CSPG)

• U11 : Fabrice MOREL (CSPG) - Jérôme BOYER • U 9 : Cyril BERNE (CSPG) - Olivier JACQUIER

• U 7 : Catherine CHOTON - Eric BAPTISTE - Florian SEBBACH (US LIMONS)

Dirigeants : Amélie VIALLETET - Stéphanie NAVARON - Solange CITERNE - Sandrine TRACOULAT

Jaime CAMARA - Valentin FAYET - Jonathan FERNANDEZ - Sébastien PETRE

Arbitre: Jean-Yves BALICHARD.









LA CHASSE

Notre A.C.C.A. (association communale de chasse agréée) est bien connue maintenant sur la commune, toujours avec ses bénévoles très impliqués, qu'ils soient de l'A.C.C.A. ou autres associations participantes.

Le Conseil d'Administration s'est réuni récemment pour le bilan, tant du loto que de la journée du 15 août 2018 et pour prévoir les animations de 2019.

En cette journée du 15 août, les traditionnels repas avec beefs, tripes, jambons à la broche sont toujours très appréciés. La pétanque de l'aprèsmidi a vu 64 doublettes se disputer jusqu'à la victoire finale. Un véritable succès est à constater pour ce jour très ensoleillé.

Cette année 2018 a vu quelques nouveautés, notamment pour ce 15 août. Un marché artisanal

était proposé avec 14 exposants dans divers domaines. Des démonstrations de danses de salon (rock, chachacha, valse ...) étaient effectuées avec les services de JEFF, professeur de danse de l'Association INTERDANSES AUVERGNE, et de l'équipe de danseurs à qui il enseigne, toute la saison, dans plusieurs salles des communes environnantes (Dorat, Néronde sur Dore, Luzillat, Saint Rémy sur Durolle.)

Le conseil d'Administration réfléchira s'il maintient ces 2 activités pour la journée du 15 Août pour l'année 2019. Le conseil d'Administration remercie tous les propriétaires qui soutiennent notre A.C.C.A., ainsi que les amis toujours présents lors de nos festivités.

L'A.C.C.A vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour 2019.

LA VIE DES VILLAGES

LA CHARME ET LES FERRIERS

Fin juin, les habitants de la Charme et des Ferriers ont retrouvé avec plaisir ce joli coin ombragé où les attendait le repas convivial des voisins.

Tout était très bon, copieux, bien préparé et gourmet.

L'hymne de la Charme a réuni les chanteurs pour se préparer au karaoké.

Le lendemain, le rangement fut fait dans le plaisir, (après les exploits des footballeurs de la France).

Rendez-vous l'année prochaine avec le soleil, les rires et la bonne humeur.



LES PEUX, COLAS, MOULIN CURAÇON

La convivialité dans le voisinage est le garant d'une vie de village agréable : c'est donc dans cet esprit que les habitants des Peux, de Colas et du Moulin Curaçon se sont retrouvés le Samedi 16 Juin 2018, pour leur fête des voisins.

La vie étant ce qu'elle est, ces moments d'échange et de partage sont appréciés de tous.









PARLONS NATURE!

Le Sonneur à ventre jaune

Vous avez sans doute croisé son chemin sans le voir. C'est vrai, il est bien petit -4 à 5 cm- et l'aspect terreux de son dos lui offre un camouflage parfait. Ce petit crapaud se reconnait aisément à ses yeux globuleux positionnés sur le dessus de la tête et à ses pupilles en forme de cœur. Le Sonneur -son nom lui vient de son chant plaintif- se caractérise surtout par sa face ventrale d'un beau jaune orangé, marbrée de taches noires. En cas de danger, ce crapaud prend une posture de défense impressionnante -appelée lordose lombaire- il se cambre, dévoile les couleurs vives de son ventre et de son plastron, pattes repliées sur le dos, la couleur jaune prévenant ses éventuels prédateurs de sa toxicité.



Relativement forestier sur la commune, et bien présent dans les Bois de Lavaure et ses alentours, on peut l'observer dans les ornières des chemins, les petites pièces d'eau ensoleillées ou encore les fossés où il se nourrit de moustiques, araignées et autres limaces. Une espèce à connaître et à protéger tout près de chez nous.

Pour aller plus loin dans la découverte de ce petit crapaud, vous pouvez contacter le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez au 0473955757 ou sur www.parc-livradois-forez.org









Schéma de Cohérence Territoriale Livradois-Forez

Le schéma de cohérence territoriale – le SCoT – est un document d'urbanisme qui fixe un cadre pour les collectivités pour un aménagement du territoire plus équilibré et solidaire, dans le respect des principes du développement durable et du Grenelle de l'environnement. Le SCoT Livradois-Forez regroupe trois Communautés de communes : Entre Dore et Allier, Thiers Dore et Montagne et Ambert Livradois-Forez.

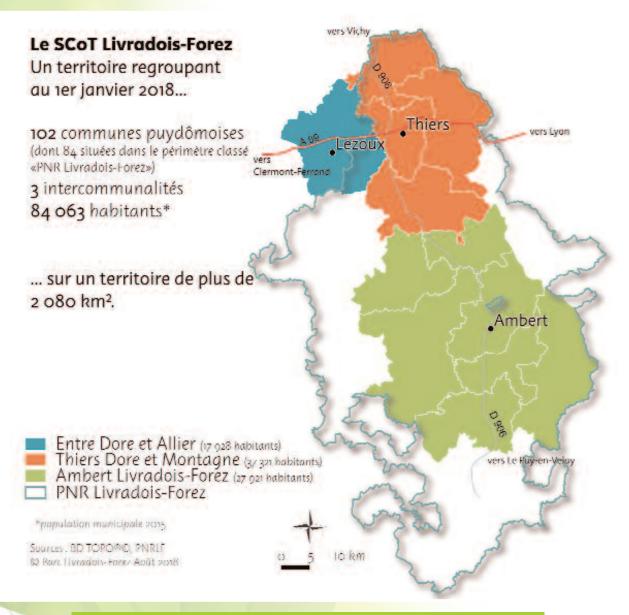
L'ambition du projet et de renforcer l'attractivité du territoire en améliorant le cadre de vie et en répondant aux besoins des habitants en vue d'attirer de nouvelles populations.

En 2017, les élus ont élaboré ensemble un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui exprime les grands objectifs à atteindre dans les vingt prochaines années (pour plus d'information : www.scot-livradois-forez.fr).

L'année 2018 était consacrée à l'écriture du document d'orientation et d'objectifs (DOO) qui précise les orientations permettant de mettre en œuvre le PADD.

En 2019, le SCoT sera arrêté et soumis pour avis aux partenaires, la population sera consultée et, une fois approuvé, il devra être mis en œuvre.

Les documents d'urbanismes locaux (notamment plans locaux d'urbanisme (intercommunaux) PLU(i) et cartes communales) devront être compatibles avec les orientations du SCoT Livradois-Forez - Contact : Clémentine LHUILLIER



Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc - 63880 Saint-Gervais-sous-Meymont - Tél : 04 73 95 57 57

info@parc-livradois-forez.org - www.parc-livradois-forez.org

Le site « l'actualité du SCoT Livradois-Forez » www.scot-livradois-forez.fr



Votre commune a fait le choix d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Puy-Guillaume qui est un service public, vous avez donc la possibilité de faire appel à ce service.

Les délégués de votre commune sont : CHABRIDON Alain, CHARRET Monique.

Le Service d'Aide à Domicile

Les Aides à Domicile sous la responsabilité des Responsables de Secteur assurent :

- Un accompagnement pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de leur permettre un maintien à domicile en leur apportant une aide personnalisée.
 - Une Responsable de Secteur réalisera une évaluation pour mettre en place les interventions souhaitées.
- Une aide aux familles pour la garde des enfants de + ou 3 ans, leur transport aux activités scolaires ou extra-scolaires, une surveillance aux devoirs..., l'entretien du logement.

Le Service Petit Bricolage et Petit Jardinage

L'Agent technique polyvalent vous apporte une aide pour des travaux de petit bricolage et petit jardinage : intervention ½ heure à 2 heures ne nécessitant pas le déplacement d'un professionnel.

Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôts jusqu'à 50% des frais engagés pour le service d'Aide à Domicile et petit bricolage/petit jardinage.

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile

Les Aides-Soignants sous la responsabilité de l'Infirmière Coordinatrice assurent sur prescription médicale les soins d'hygiène et de confort. Les soins infirmiers sont assurés par les Infirmiers Libéraux ayant conventionné avec le service.

Les trois services du SIAD sont sous la responsabilité de la Directrice Madame Nathalie PISSOTTE, sous la Présidence de Madame Florence LEBLOND élue à Beaumont les Randan et la Vice-Présidence de Monsieur Jean-François BARRAUD élu à Limons, Madame Michelle COTTE élue à Ris et Madame Pépita RODRIGUEZ élue à Puy-Guillaume.

L'équipe administrative vous accueille et vous conseille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le siège se situe 7, place Francisque DASSAUD 63290 PUY-GUILLAUME

> Tél: 04.73.94.16.21 contact@siad-puy-guillaume.fr www.siad-puy-guillaume.fr 7 place Francisque Dassaud BP 20 - 63290 PUY-GUILLAUME Tél. 04.73.94.16.21

Mail: contact@siad-puy-guillaume.fr

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

De Décembre 2017 à Novembre 2018



→ VIRLOGEUX Francis LORUT Camille	La Noyeraie .	Maison
≥ NIRON Emilie	Les Peux	Garage
№ FOENARD Audrey	Londant	Abri de jardin
MARTEL Patrick	Les Ferrats	Extension
TOURNAIRE Medhy HAASE Julie	Les Peux	Maison
№ BENEZIT Florent BARTHELEMY Elodie	Les Ferrats	Maison et annexe
NERON Isabelle		0 0
		en maison
▲ LEFEVRE François et Jean-François	Les Pièces	Abri de iardin

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

(nouvelle appellation du 1^{er} octobre 2007 des déclarations de travaux)



Tous travaux d'une superficie inférieure à 20 m² ou modification d'aspect extérieur (création ou agrandissement d'ouvertures, abri...) doivent faire l'objet d'un dépôt de dossier « déclaration préalable » en Mairie, avant l'ouverture du chantier. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine et être accolés à une construction existante. L'existant et l'extension doivent communiquer entre eux. Les déclarations préalables doivent également faire l'objet d'un dépôt en Mairie pour toutes divisions de terrains. Depuis le 1er avril 2014 les ravalements de façades sont exemptés de déclaration préalable sauf pour les bâtiments situés dans la zone des monuments inscrits.

SARRASSAT Hélène	Buy	Piscine
№ BARLAND Aline	La Croix St Bonnet	Panneaux solaires
№ BONNOT Eric	Marette	Panneaux solaires
≥ RODDIER Martial	Le Canelier	Clôture
■ LEGOY Daniel LAURENT Monique	Les Paccauds	Création d'ouvertures
> FOUILLAND Thomas	Les Peux	Modification véranda
→ GAVERIAUX Françoise	Les Peux	Réfection toiture
→ ANGLADE Gilles		
MONTAGNON Jean-Pierre	La Charme	Sas entrée
№ BOURDILLON Sylvain	Chabany	Garage
ு GOUTAY Christophe	TouzetModit	fication toiture hangar
▶ DOBLER Vincent		
➤ NERON Valérie	Les Ferrats	Piscine
▶ DA COSTA Jean-Louis	La Croix St Bonnet	Appentis
№ BONNEFONT Agnès	Les Charbonniers	Réfection toiture
NOUGIER Jean-Luc		
≥ RIFFAUD Dominique	Les Ferriers	Bûcher
■ LOPES Sylvie	La Croix St Bonnet	Panneaux solaires
¥ SIEA	La Croix	Extension
≥ PERRIN Nicolas	Les Ferrats	Piscine
DE MAGALHAES Mike	Touzet	Panneaux solaires
¥ FAYET Emmanuel	Gonon	Piscine
अ CHAPPET Olivier	Les Peux	Réfection toiture





Pour toutes vos questions juridiques ou techniques :

Rénovation énergétique, location ou vente de logement, investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement, aides financières, travaux, économies d'énergie... dans le logement collectif ou individuel

Demandez des **conseils** d'experts avant d'agir!

Contactez le guichet unique gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Maison de l'Habitat - 129, svenue de la République 63100 CLERMONT-FERRAND

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, <u>sauf le lundi matin.</u>

Ou lors de permanences juridiques réparties sur le territoire départemental.

contactigadil63.org www.adil63.org

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2019

ÇA SE PASSE DANS NOTRE COMMUNE N'hésitez pas à vous y rendre!

JANVIER

• Dimanche 13
Galette des anciens et remise des colis

CCAS



FEVRIER

• Dimanche 10
Loto
Club des
Sans Soucis

MARS

• Dimanche 3 Loto

A.C.C.A Chasse

• **Vendredi 8**Spectacle pour

enfants **TDM**

- Dimanche 10 Beefs- Tripes *Ping-Pong*
- Dimanche 17 Printanière Comité des Fêtes
- Samedi 23 (soir) Loto FCPN

AVRIL

- Samedi 6
 Soirée théâtre
 Comité des Fêtes
 - Samedi 20 Soirée

A.C.C.A. Chasse

Dimanche 28
 Vide grenier
 et vente de plants
 Amicale Laïque



JUIN

• Samedi 1er Marché gourmand FCPN

• Samedi 29 Fête des écoles Amicale Laïque

Nous remercions les annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin municipal. Merci de leur accorder votre confiance.



Service de Ramonage

Démoussage de toit Nettoyage de caveaux Travaux divers

Ent. DOUYSSARD Michel

La Croix Saint-Bonnet 63290 PASLIERES Tél.: 04 73 94 18 08 / 06 14 81 22 32



CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2019

AOÛT

• **Jeudi 15**Pétanques-Beef-Tripes **A.C.C.A. Chasse**

• Dimanche 18
Moules-Frites
FCPN



SEPTEMBRE

Vendredi 13
 Assemblée
 Générale

 Amicale Laïque



OCTOBRE

• Samedi 5 Soirée Théâtre Comité des Fêtes

• Samedi 12
et Dimanche 13
Exposition
Club des
Sans Soucis



NOVEMBRE • Lundi 11

Loto **Amicale Laïque**



DECEMBRE

• Samedi 7 Repas dansant *FCPN*

• Samedi 14
Marché de Noël et
vente de sapins
Amicale Laïque



Patricia REVARDEAU Sophrologue

Particuliers (dès 7 ans), organismes, entreprises

contact@cabinet-essens.fr

31 place du commerce 63550 Saint Rémy sur Durolle www.cabinet-essens.fr Sur rendez-vous 04 73 80 38 95

AUBERGE-TRAITEUR

Les Délices de Ris

Sébastien et Maryse FAYET

6, chez Taurin 63290 RIS

04 73 51 97 02



AQUADOM63 Des services à tous âges! 5 route de Vichy - D 906 63290 Puy Guillaume

09.62.09.64.00

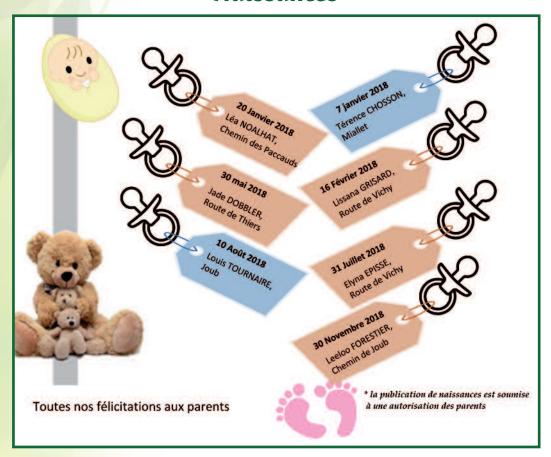
Monnot Sylvie smonnot@aquadom63290.fr

Nico Marine mnico@aquadom63290.fr

www.service-domicile-aquadom63



Naissances



Décès

Mariages



Route de Vichy

7 Juillet 2018

Kévin BOUTERIGE-BRIVADY ♥ Johannie GONZALEZ

Chemin Pierre Dussopt

25 Août 2018

Julien RICHER • Alexandra MONDANEL

Fleury-Les-Aubrey

28 Septembre 2018

Laurent BENOIT 🖤 Laëtitia TARRE

Le Canelier

Tous nos vœux de bonheur

6 Décembre 2017

Claude COGNET, Les Buissons, 93 ans

1er Janvier 2018

Gérard PETELET, Touzet, 74 ans

4 février 2018

Paul FRAISSE, Impasse du Petit Bois, 88 ans

28 février 2018

Paul LEBOURG, Chemin de Barret, 76 ans

2 Avril 2018

François ROUX, Lignières, 83 ans

30 ayril 2018

René NERON, Les Peux, 77 ans

4 Mai 2018

Alice COGNET veuve GROSMOND, Route de La Chauprillade, 96 ans

8 Juin 2018

Paul FAYE, Chemin de Joub, 69 ans

6 Juillet 2018

Wladytow PYLYP, Les Peux, 89 ans

5 Juillet 2018

Odile HUYGUES-BEAUFOND épouse VEDRINE, Miallet, 64 ans

6 Septembre 2018

Elisabeth GAUTIER épouse SAINT-GENES, route de Thiers, 63 ans

19 Septembre 2018

Christiane ROUX épouse VERACHTEN, Chemin de Joub, 60 ans

3 octobre 2018

Raymond PATURAL, Clermont-Ferrand, 85 ans

Toute notre sympathie aux familles

* Figurent seulement sur cette liste les décès survenus dans la commune et les transcriptions de décès envoyées par les communes du lieu de décès

ÉLÉCTRICITÉ GÉNÉRALE

Le partenaire technique de vos événements.

Domotique, Alarme, Vidéo surveillance, Gestion à distance, Chauffage, Ventilation

63290 PASLIÈRES Tél. 06 32 11 32 74 Mail: contact@lumeson.fr

HOTEL - RESTAURANT - BAR - TABAC

LE RELAIS FLEURI

M. et Mme PIRON

LOTO



Croix Saint-Bonnet 63290 PASLIERES Tél. 04 73 94 73 14

Maconnerie **FAYET Eric**

- Rénovation
- Construction
- Toiture

Tous Travaux



Joub - 63290 Paslières

GORCE Jean-Luc et Grégory



Jean-Luc 06 70 18 74 88 Grégory 06 64 79 95 07

CHASSAIN & BIGAY



MATERIEL PARCS FORÊTS • JARDINS Conseils et SAV professionnels

DISEKI STIHL Jonsered

VIKING Husqvarr

Z.I. de Felet - THIERS Fax. 04 73 80 71 02

© 04 73 80 29 77 chassain.bigay@wanadoo.fi



sarl PARRA Richard

Travaux Publics & Agricoles Terrassement Démolition Assainissement...

> 17, Rue du Bois - 63290 LIMONS Tél: 04 73 94 83 04 - © 06 07 06 75 46 E-mail: parra.richard.udi@neuf.fr



Transports médicaux assis conventionné toutes caisses Portable: 06 30 46 58 50 06 95 43 59 07



52 rue Joseph Claussat - 63290 PUY-GUILLAUME 04 73 51 93 62 - 07 86 05 96 92

www.c-permis63.com





ESPACE VERT ENTRETIEN ET CRÉATION





Neuf - Restauration - Dépannage

70. rue Emile Zola - 63290 PUY-GUILLAUME Tél: 04 73 94 81 03



Entreprise DAJOUX Curil

Plâtrerie / Peinture Revêtements sols et murs Enduits décoratifs

Tél.: 04 73 51 95 36 - Port.: 06 99 08 89 67

entreprisedajouxcyril@gmail.com La Croix de l'Alizier - 63550 PALLADUC

Centre Equestre de Mosnet 63300 THIERS Tél. 06 60 73 03 35



Ecurie spécialisée dressage

Leçons: dressage, obstacle, cross ... Cours particuliers Poney-club Attelage Stages Examens fédéraux Pensions chevaux















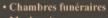












• Marbrerie

 Articles funéraires 46, rue Emile Zola 63290 PUY-GUILLAUME Tél. 04 73 94 71 28

pompes-funebresgoliard@orange.fr